

# RESUME NON TECHNIQUE

## PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL 2021-2027

de la Communauté de  
communes du Bassin d'Aubenas

BASSIN  
D'AUBENAS  
COMMUNAUTÉ

## SOMMAIRE

### Notre démarche

p. 3

### Nos enjeux

p. 4

### Notre stratégie

p. 8

### Notre plan d'actions

p. 9

### Evaluation

### Environnementale p. 17

# Un Plan Climat – Air – Energie Territorial (PCAET), **pour quoi faire ?**

Le PCAET est un outil opérationnel pour **mettre en œuvre la transition énergétique localement**. Il s'agit d'un plan d'actions concret visant à :



Réduire nos consommations d'énergie



Développer les énergies renouvelables, comme le solaire, le bois énergie...



Diminuer les émissions de gaz à effet de serre générées par nos activités



Améliorer la qualité de l'air que nous respirons au quotidien



Adapter le territoire aux changements climatiques que nous percevons déjà

# NOTRE DEMARCHE



## RAPPEL DES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATEGIQUE

### DIAGNOSTIC



- Réunion de cadrage de la mission – **2 octobre 2018**
- Réunion de lancement et ateliers: diagnostic et cartographie des acteurs – **novembre 2018-février 2019**
- Mise à disposition du diagnostic climat air énergie – **février 2019**

### STRATEGIE



- Séminaire de définition de la stratégie – **26 février 2019**
- Consolidation et validation de la stratégie – **avril-octobre 2019**
- Réunion de présentation aux acteurs – **22 octobre 2019**
- Retour sur la consolidation de la stratégie – **novembre 2019-juin 2020**

### ACTIONS

Modalités	Description
Nom de l'action	
Indice des indices à actionner	<input type="checkbox"/> Biodiversité <input type="checkbox"/> Patrimoine <input type="checkbox"/> Transports <input type="checkbox"/> Agriculture <input type="checkbox"/> Climat <input type="checkbox"/> Qualité de l'énergie
Cette action est	<input type="checkbox"/> Nouvelle <input type="checkbox"/> Cours d'élaboration <input type="checkbox"/> Déjà engagée
Impact potentiels de l'action sur les objectifs de l'ADEP	Réduction des consommations d'énergie (ÉLECTRICITÉ, CHAUFFAGE, RÉFRIGÉRATION) Production d'énergie renouvelable et de récupération (ÉLECTRICITÉ, CHAUFFAGE, RÉFRIGÉRATION) Réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO2, CH4, N2O) Adaptation de la réglementation en matière de bâtiment
	Réduction des émissions de polluants atmosphériques (NO2, NOx, SO2, PM10, PM2.5, O3) Adaptation des infrastructures aux aléas climatiques (Déplacement de services, modification des horaires de travail) Adaptation du territoire (aménagement urbain, eau, PDU) et des activités (activités en plein air) Adaptation aux énergies renouvelables (chauffage, eau, gaz, voirie, éclairage)

- Ateliers de co-construction du programme d'actions – **avril 2019**
- Consolidation du programme d'actions – **26 novembre 2019**
- Validation du programme d'actions et présentation du PCAET – **10 novembre 2020**

# NOS ENJEUX

## Notre territoire

### POPULATION

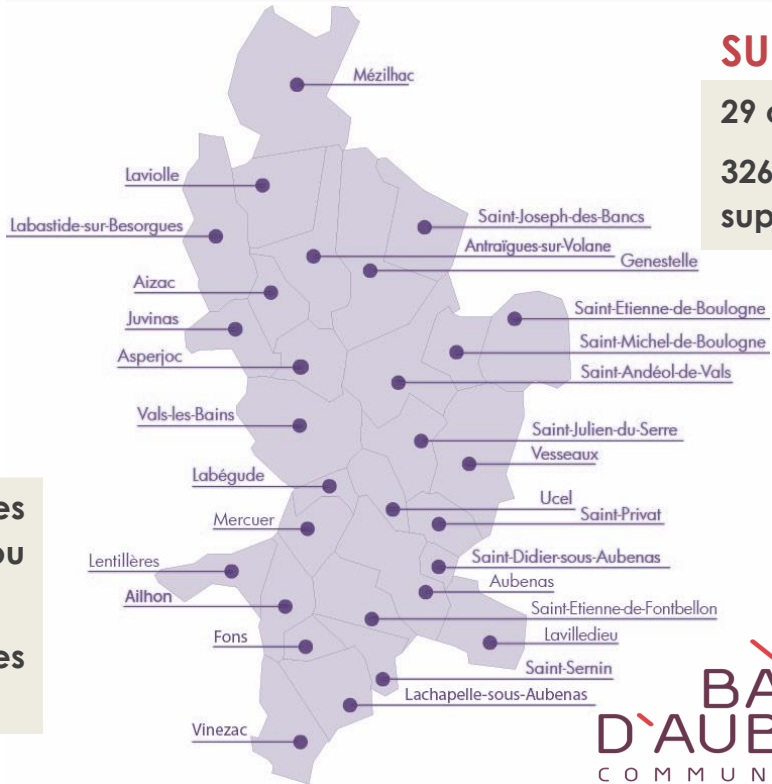
126,2 habitants au km<sup>2</sup>

41 173 habitants (2017)

### EQUIPEMENTS

53% des ménages équipés d'une voiture ou plus (2014)

17 913 résidences principales (2017)



### SUPERFICIE

29 communes

326,9 km<sup>2</sup> de superficie

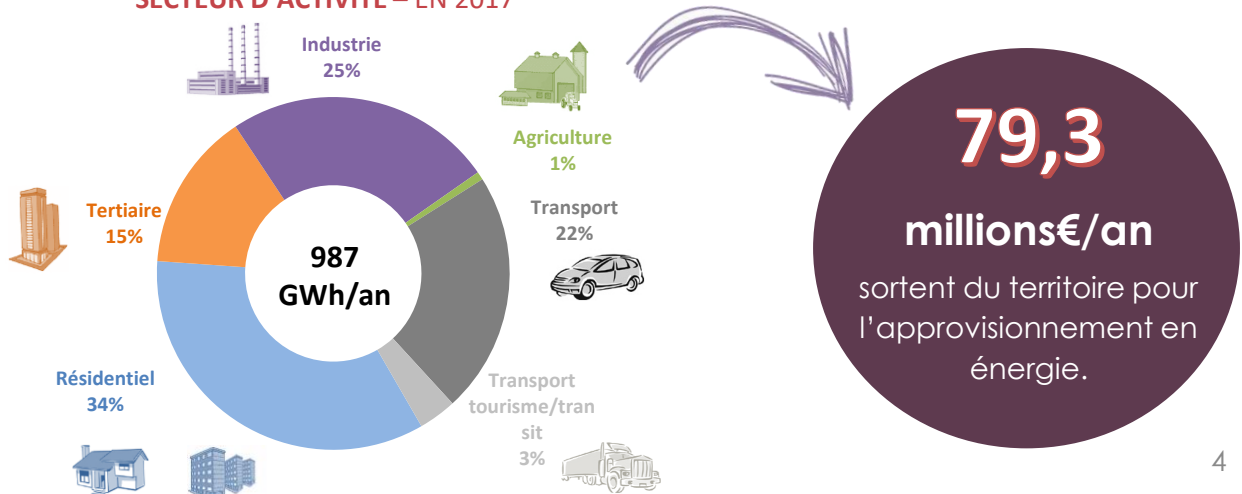
**BASSIN D'AUBENAS**  
COMMUNAUTÉ

Source: Mairie de Vals-les-Bains

## Nos consommations d'énergie

La consommation totale du territoire est de **987,82 GWh/an en 2017** soit 23,99 MWh / habitant, pour une moyenne nationale de 29 MWh/hab/an. Cette dernière correspond à l'ensemble des types d'énergie (dont majoritairement la consommation de produits pétroliers (36%), d'électricité (27%), de gaz naturel (23%), bois et autres) utilisés dans tous les secteurs d'activités.

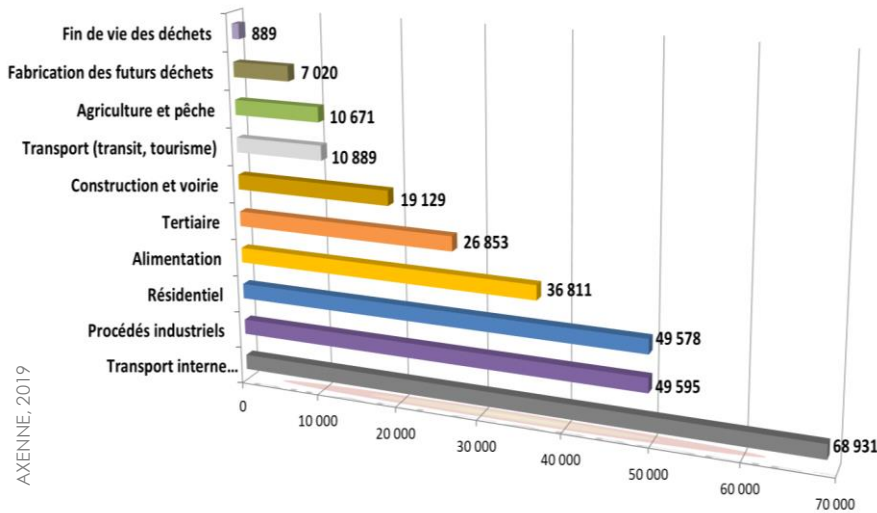
### RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION FINALE D'ÉNERGIE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ – EN 2017



# Nos activités émettent des gaz à effet de serre (GES)...

## BILAN CARBONE®

Emissions GES par catégorie, en tCO<sub>2</sub>e



AXENNE, 2019

Les activités du territoire génèrent l'émission annuelle de **280 kt. éq CO<sub>2</sub> de gaz à effet de serre (GES), soit 6,8 t. éq CO<sub>2</sub> /habitant** (moyenne France : 7,3 t. éqCO<sub>2</sub> / hab. / an).

### Que sont les gaz à effet de serre ?

Ces gaz, dont le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) est le plus connu, sont la principale cause du dérèglement climatique. L'unité de mesure utilisée est la « tonne équivalent CO<sub>2</sub> » (t. éq. CO<sub>2</sub>).

Ce sont **les citoyens qui émettent le plus de GES sur le territoire: 58% du total** (transport interne, résidentiel, alimentation, déchets). L'agriculture ne représentait qu'1% des consommations mais pèse pour 4% du bilan carbone avec l'utilisation d'engrais, les déjections animales etc.

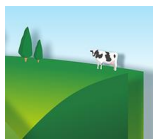
Enfin, **les gaz autres que CO<sub>2</sub> représentent 5,6% du total** (azote pour l'agriculture, gaz réfrigérants, perfluorobutane pour l'industrie).

# ...mais nos sols stockent (une partie) du carbone !

Le stockage carbone, aussi appelé « **séquestration du carbone** », correspond à la capacité des réservoirs naturels (forêts, haies, sols) à absorber le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) présent dans l'air. En sens inverse, certains changements de nature des sols (transformation d'un hectare agricole en surface bétonnée par exemple) entraîne la libération de carbone dans l'atmosphère.

Le changement d'usage des sols est majoritairement responsable de l'émission de

**0,8 k. t. éq. CO<sub>2</sub>/an**



dont prairies  
0,2 ktéqCO<sub>2</sub>/an



dont artificialisation des sols  
0,6 ktéqCO<sub>2</sub>/an

L'ensemble des espaces naturels de la CCBA (notamment la forêt) permettent d'obtenir un **flux carbone final correspondant à une séquestration de:**

**-78,9 k. t. éq. CO<sub>2</sub>/an**



dont forêts  
-78,7 ktéqCO<sub>2</sub>/an



dont produits bois  
-0,98 ktéqCO<sub>2</sub>/an

AXENNE, 2019

Au total, la séquestration carbone du territoire représente **14 150 kt. éq CO<sub>2</sub>**.

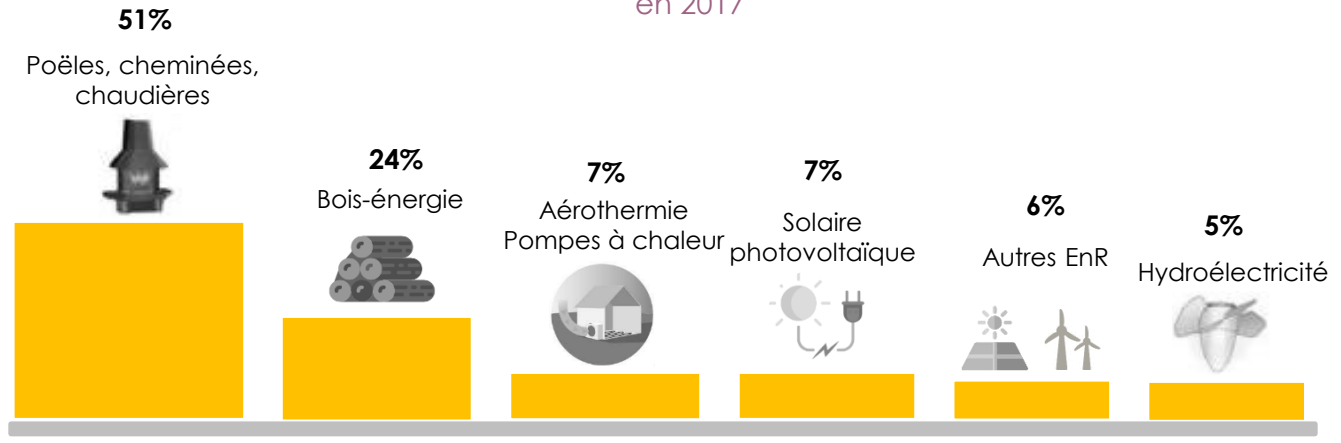
# Notre territoire produit des Energies Renouvelables (EnR)

**15,2% des consommations du territoire** sont assurés par des énergies renouvelables ce qui représente la production de **149,9 GWh** chaque année (2017).

Cette démarche permet d'**éviter le rejet de 48,6 kt. éq CO<sub>2</sub> par an.**

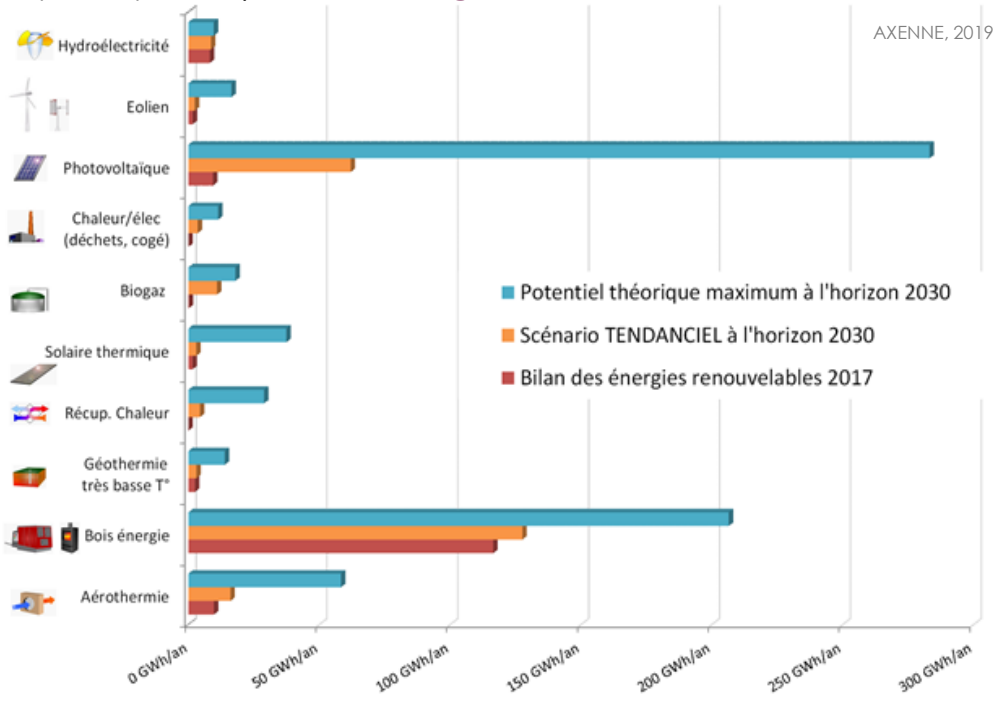
**Les énergies renouvelables** sont produites à partir de sources que la nature renouvelle en permanence, comme le soleil, le vent ou la biomasse (bois notamment). Elles permettent de réduire les émissions de GES, et de produire de l'activité locale non délocalisable, et donc de l'emploi.

## RÉPARTITION DES 15,2% D'ÉNERGIE RENOUVELABLE CONSOMMÉS SUR LE TERRITOIRE, en 2017



## Et présente un fort potentiel théorique de développement des EnR

Dans le cadre du PCAET une étude du **potentiel** réglementaire de production maximale d'énergie renouvelable est réalisée. Il apparaît que la majeure partie du potentiel de développement des EnR de la CCBA réside dans les **énergies solaires photovoltaïques** (jusqu'ici peu exploitées) et le **bois-énergie**.



**L'étude du potentiel réglementaire de production maximale d'EnR ne se substitue pas aux études de faisabilité ciblées** qu'il convient de réaliser avant le développement d'un projet EnR, pour concrètement juger de sa pertinence.

Le potentiel théorique total d'EnR du territoire est de **576 GWh**, correspondant à environ **70% de la consommation finale d'énergie!**

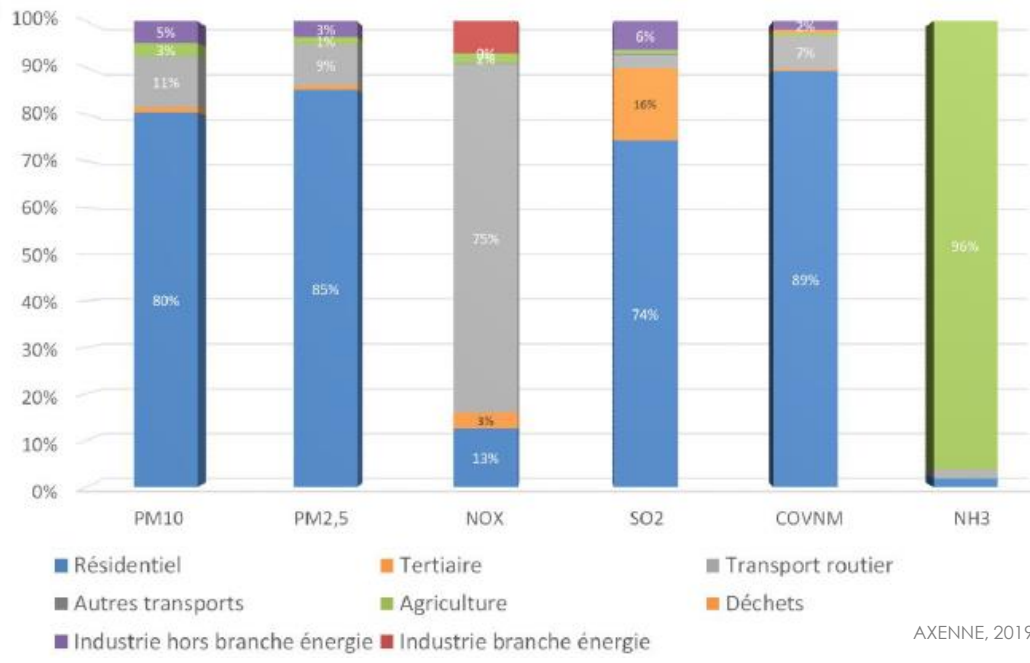


# La qualité de l'air sur le territoire



Répartition et émissions de polluants par secteur, en 2016

**Les polluants atmosphériques** proviennent des activités humaines (résidentiel, industrie, agriculture) et parfois de phénomènes naturels. Nuisibles à la santé humaine et à l'environnement au-delà de certains seuils, ils en existe de différentes sortes – dont les plus connues sont certainement les « particules fines ».



AXENNE, 2019

**Les différents secteurs se partagent la responsabilité des plus fortes émissions des différents polluants** : le secteur résidentiel avec le chauffage au bois et au fuel émet la plus grande partie des particules fines, le transport routier émet la plus grosse quantité d'oxydes d'azote tandis que l'agriculture est responsable de près de 100% des émissions d'ammoniac.



**Depuis 2007, la tendance générale des émissions de polluants atmosphériques est à la baisse** sur le territoire et les ratios d'émissions par habitant sont en moyenne plus faibles qu'au niveau national – sauf pour les particules fines. Des efforts restent néanmoins nécessaires afin de se conformer aux objectifs de qualité de l'air du PREPA.

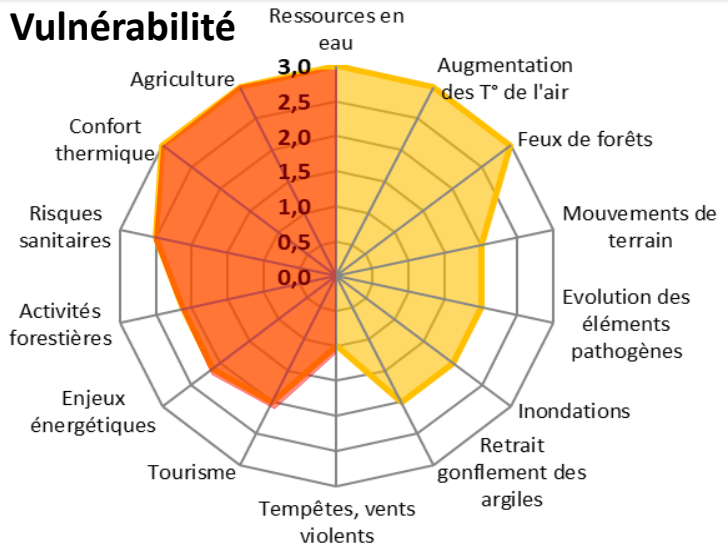


## Des changements climatiques déjà perceptibles

Aujourd'hui des changements climatiques sont déjà observables sur le territoire de la CCBA: +1,9°C entre 1959 et 2017 à Aubenas, augmentation forte du nombre de journées chaudes, 28 inondations depuis 1982, hausse du risque de feux de forêt, déficits hydriques de plus en plus importants au printemps.

**Au delà de la réduction des facteurs anthropiques, l'ensemble des acteurs (habitants, entreprises, collectivités ...) devront également s'adapter à la vulnérabilité de leur territoire face aux changements climatiques.**

### Vulnérabilité



AXENNE, 2019

Impacts sur le territoire ■  
Exposition aux changements climatiques ■

# LA STRATEGIE

La stratégie du Plan Climat Air Energie Territorial de la CC du Bassin d'Aubenas a été définie sur la base du diagnostic et de plusieurs temps **de co-construction avec les acteurs locaux**. Afin de répondre aux **enjeux du territoire aujourd'hui et demain**, celle-ci s'articule autour de 5 grandes orientations stratégiques :

## 1 Favoriser la performance énergétique des bâtiments

La communauté de communes souhaite poursuivre et approfondir la dynamique en faveur d'une **meilleure maîtrise de l'énergie** sur **l'ensemble du bâti existant** (public/privé et résidentiel/tertiaire) et **pour tous les publics**.

## 2 Exploiter localement nos énergies renouvelables

Afin de réduire sa dépendance aux énergies fossiles et tendre vers l'autonomie énergétique, le territoire s'engage pour permettre le **développement maîtrisé** de tous les **potentiels EnR thermiques et électriques** pertinents sur le territoire.

## 3 Circuler autrement sur notre territoire

Pour permettre l'amélioration de la qualité de vie et de l'air, le territoire souhaite développer les **modes de transports alternatifs, doux et moins impactants sur l'environnement** tout en favorisant la **proximité des lieux de travail**.

## 4 Modifier les habitudes de consommation pour les rendre plus vertueuses

La communauté de communes souhaite réduire la consommation de son territoire en s'engageant dans la mise en œuvre de **pratiques publiques plus vertueuses**.

## 5 Maintenir notre qualité de vie et nos activités

Le territoire s'attache à soutenir le **changement des pratiques entrepreneuriales et agricoles** et d'y **sensibiliser les acteurs** afin de pérenniser une meilleure qualité de vie.

*Les acteurs ont également déterminé un axe transversal d'**animation, gouvernance, articulation et communication**. Chacune de ces orientations stratégiques a été déclinée en objectifs opérationnels (36) et s'est vue associer un scénario énergétique chiffré (de réduction des consommations ou de production d'énergies renouvelables).*



# 1 Favoriser la performance énergétique des bâtiments

## Nos objectifs opérationnels

La rénovation énergétique et écologique, outil indispensable pour l'amélioration du bâti, la réduction des dépenses énergétiques des ménages et la lutte contre la précarité énergétique a été érigée en priorité par la communauté de communes.

La volonté du territoire est donc d'apporter un service de conseils indépendant aux particuliers pour les accompagner dans leurs projets de rénovation. L'ambition est de générer une dynamique locale, reposant sur des artisans qualifiés de filière d'équipements et de matériaux de qualité, permettant ainsi de revitaliser les centres bourgs du territoire.



1.1 Remplacer les vieux chauffages fioul et bois par des **équipements performants du parc privé**

1.2 **Améliorer et optimiser les consommations eau/énergie** dans les bâtiments publics et planifier leur **rénovation**

1.3 **Améliorer thermiquement** les bâtiments privés

1.4 **Communiquer et valoriser les dispositifs** d'accompagnement vers la rénovation

1.5 **Mobiliser et qualifier le monde professionnel** de la rénovation (archi, conseil, artisans...)

1.6 **Revitaliser** les centres bourgs

# 2 Exploiter localement nos énergies renouvelables (EnR)

## Nos objectifs opérationnels

La CC du Bassin d'Aubenas dispose d'un potentiel de développement des énergies renouvelables que les acteurs locaux souhaitent valoriser. Cela permettra, d'une part, de limiter la dépendance aux ressources extérieures (et aux coûts financiers et environnementaux qui leurs sont associés) et d'autre part, de créer de nouveaux emplois locaux à forte valeur ajoutée et préservant les ressources naturelles, la santé des habitants, et le cadre de vie.



2.1 Développer le **photovoltaïque** (autoconsommation, bâti agricole, industrie)

2.2 Développer l'**hydroélectricité**

2.3 Développer le **solaire thermique**

2.4 Développer l'**éolien**

2.5 Développer les **carburants alternatifs en circuits courts** (méthanisation)

2.6 Développer les **réseaux de chaleur pour les particuliers et les bâtiments publics**

2.7 Développer un **outil local juridique et financier de développement des EnR** en lien avec les acteurs existants

2.8 Favoriser l'**utilisation des EnR dans l'industrie** (hydro, éolien, géothermie, solaire...)

# 3 Circuler autrement sur notre territoire

## Nos objectifs opérationnels

Nos activités et moyens de transport nous rendent fortement dépendants des énergies fossiles. Premier émetteur de gaz à effet de serre de la CC du Bassin d'Aubenas, le secteur des transports et son évolution représente un enjeu majeur.

Le territoire s'engage ainsi pour favoriser une modification des pratiques de déplacement et une mobilité adaptée aux besoins en aménageant sous le prisme de la proximité et des services à la population. De plus, la collectivité souhaite ainsi déployer davantage de solutions multimodales et interterritoriales, réalistes et adaptées aux besoins quotidiens des habitants ainsi qu'à leurs activités professionnelles.



3.1 Développer **les modes de transport alternatifs** à la voiture individuelle utilisée en solo

3.2 Développer les **flottes de véhicules moins impactant** pour l'environnement

3.3 Faciliter les déplacements des **personnes à mobilité réduite** (personnes âgées, handicapées)

3.4 Développer le **covoiturage**

3.5 Favoriser le **télétravail**

3.6 Valoriser et créer **des lieux de travail partagés**

3.7 Développer l'**auto-stop partagé**

# 4 Modifier les habitudes de consommation pour les rendre plus vertueuses

## Nos objectifs opérationnels

Territoire essentiellement rural et de savoir-faire traditionnels, le Bassin d'Aubenas bénéficie d'un relief unique, entre le plateau ardéchois, les gorges de l'Ardèche et les montagnes des Cévennes, lui conférant une florissante activité touristique.

La préservation de ces ressources représente ainsi un enjeu fort pour la collectivité, qui souhaite réduire la consommation de son territoire en s'engageant dans la mise en œuvre de pratiques publiques plus vertueuses.



4.1 Améliorer la **gestion de la ressource en eau**

4.2 Faire évoluer les pratiques en matières d'**éclairage public**

4.3 Développer les **circuits courts** en utilisant le levier de la **restauration collective**

4.4 Territoire « **Zéro Déchets, Zéro Gaspillage** »

4.5 Sensibiliser les occupants aux **usages des bâtiments**

4.6 Conditionner les marchés publics à des **critères écologiques**



# 5

## Maintenir notre qualité de vie et nos activités

### Nos objectifs opérationnels

La situation géographique stratégique de la Communauté de communes lui confère un fort potentiel de développement économique, lui permettant d'être le berceau de nouvelles initiatives innovantes de développement durable.

La mobilisation de l'ensemble des acteurs pour préserver les activités et les ressources mais également adapter les modes de production et de consommation sont d'autant d'enjeux cruciaux pour soutenir le dynamisme économique de la région, maintenir une diversité paysagère riche et un cadre de vie de qualité sur le territoire.



2.1 Développer et structurer une **filière bois sur le territoire** (bois énergie et bois d'œuvre)

2.2 Accompagner les agriculteurs, les entreprises et les industries dans la réalisation de **projets innovants**

2.3 Adapter les **essences forestières** à une filière bois locale

2.4 Accompagner la **modification des pratiques agricoles**

2.5 Développer une **filière locale de matériaux** (fibres de bois)

2.6 **Sensibiliser les citoyens** aux impacts du changement climatique

2.7 Sensibiliser et accompagner les décideurs politiques aux **bonnes pratiques d'aménagement**

# LE SCENARIO DE TRANSITION

Dans le cadre de l'élaboration de son PCAET, la CC du Bassin d'Aubenas s'est fixée des objectifs ambitieux de baisse des consommations d'énergie, de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques. Ces derniers sont articulés en parallèle avec des objectifs de développement des énergies renouvelables pour les horizons 2030 et 2050.

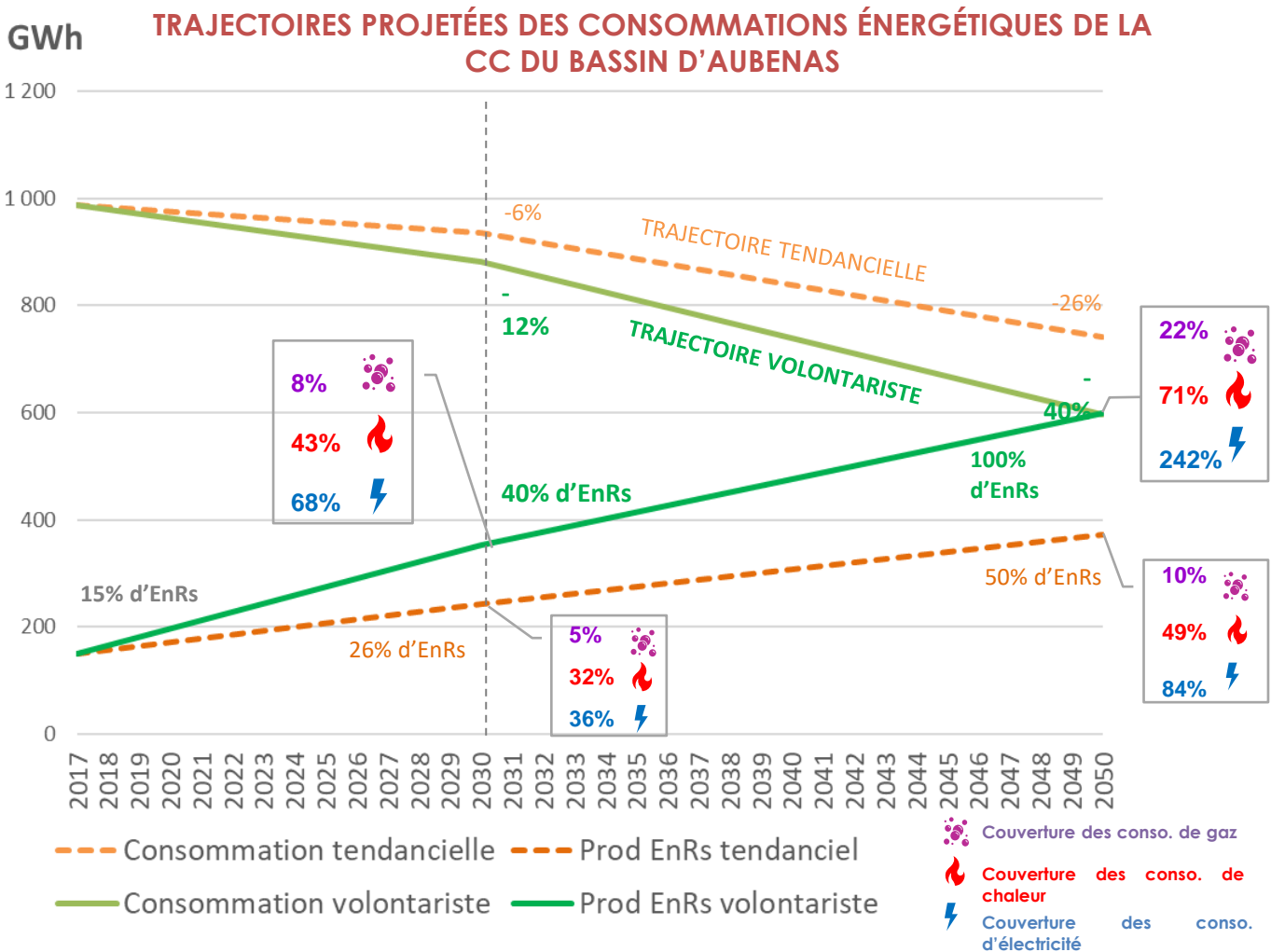


Le premier objectif est de réduire la **CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE** finale de **40 % en 2050** par rapport à la référence 2017 en visant un objectif intermédiaire de **-12 % en 2030**.



Le second objectif est de porter la part des **ÉNERGIES RENOUVELABLES** de la consommation finale brute d'énergie à **100% en 2050**, avec un objectif intermédiaire de **40% en 2030**.

Ces projections nécessitent d'importants efforts en terme de réduction des consommations, de rénovation énergétique et de développement des énergies renouvelables que la collectivité s'engage à relever.



# UN PROGRAMME D'ACTION PAR TOUS ET POUR TOUS



## CONCERTATION ET IMPLICATION COLLECTIVE

Le Plan Climat Air Energie Territorial est un document conçu spécifiquement pour le territoire et dont la **responsabilité est partagée entre les acteurs.**

Cette démarche a mobilisé les acteurs locaux dans un processus de co-construction du programme et dans le portage d'actions : qualité et consommation des bâtiments, production et distribution d'énergie,, aménagement du territoire et mobilités douces, réduction des émissions de GES, évolution des pratiques de consommation, accompagnement du changement des pratiques pour une meilleure qualité de vie, création de nouvelles filières..



Un grand **MERCI** à tous les citoyens et acteurs du territoire qui se sont investis dans cette démarche collective et à leur implication en faveur de la transition écologique du territoire.

Ces thématiques ont fait l'objet d'ateliers de réflexion et de concertation avec de nombreux acteurs du territoire pendant la phase de diagnostic puis pour l'élaboration de la stratégie et du plan d'action, constituant une base d'actions solide pour le PCAET.

### Bénéficiaires des actions



CC du Bassin  
d'Aubenas et  
Communes  
**36%**



Particuliers  
**31%**



Acteurs  
économiques  
**19%**



Exploitants  
agricoles  
**11%**



**3%**

Artisans



# LE PROGRAMME D'ACTION

## 36 ACTIONS POUR LA CC DU BASSIN D'AUBENAS

Grâce à la concertation territoriale, 36 actions, en lien avec les axes stratégiques ont été élaborées. Couvrant une multitude de thématiques (maîtrise de l'énergie, bâtiment, EnR, agriculture, transports, développement économique et environnement), ces actions seront par ailleurs portées un grand nombre d'acteurs différents ce qui rend robuste le PCAET et justifie la dimension territoriale de celui-ci.



### Performance énergétique des bâtiments

- ▶ **Renforcer la politique d'amélioration de l'habitat privé sur le territoire:** déclinaison des objectifs dans le PLH, montage d'un Service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH), consacrer un fond financier pour la rénovation énergétique
- ▶ **Massifier la rénovation des bâtiments publics communaux**
- ▶ **Mettre en place une politique durable de gestion et de rénovation des bâtiments de la CCBA**
- ▶ **Diffuser les bonnes pratiques de construction et créer un bâtiment public exemplaire**
- ▶ **Accompagner et conseiller les entreprises vers la transition**

### Exploitation locale des énergies renouvelables (EnR)

- ▶ **Accompagner les agriculteurs à la production d'EnR:** formation des agriculteurs, entretiens individuels
- ▶ **Développer l'utilisation de la chaleur fatale avec les industriels et entreprises du territoire**
- ▶ **Favoriser le développement de toutes les EnR** en collaboration avec SDE 07, Aurance Energie, ADEME, Région AuRa, EPTB Bassin versant d'Ardèche, ALEC 07 etc.
- ▶ **Encourager le développement des EnR participatives:** lancement de 5 projets EnR citoyens
- ▶ **Développer 5 réseaux de chaleur à énergies renouvelables**
- ▶ **Développer la valorisation énergétique issue des déchets et des ressources du territoire**

## Mobilité

- ▶ **Encourager des modes de travail réducteurs en déplacements:** télétravail, visioconférence, coworking
- ▶ **Développer les vélos à assistance électrique sur le territoire, le réseau de voies cyclables et de chemins piétonniers**
- ▶ **Sensibiliser, communiquer sur l'offre existante, et encourager des actions de mobilité bas carbone**
- ▶ **Développer l'autopartage de véhicules moins polluants, le covoiturage, l'auto-stop partagé et l'offre de service vélo sur le territoire**
- ▶ **Optimiser la gestion et la collecte des déchets**

## Modification des habitudes de consommation

- ▶ **Optimiser la gestion de l'éclairage public:** remplacer les sources lumineuses obsolètes
- ▶ **Encourager l'alimentation locale et de qualité**
- ▶ **Sensibiliser à la réduction des déchets en direction de tous les citoyens et acteurs du territoire:** écoles, EHPAD, entreprises, associations, restauration collective etc.
- ▶ **Transmettre les éco-gestes aux utilisateurs des bâtiments:** résidentiel et tertiaire
- ▶ **Développer la prise en compte des aspects environnementaux dans les marchés publics et formaliser la politique d'achat durable**
- ▶ **Réduire et modifier les consommations en eau**

## Maintien de la qualité de vie

- ▶ **Sensibiliser citoyens et élus aux impacts du changement climatique**
- ▶ **Sensibiliser et accompagner les décideurs politiques aux pratiques d'aménagement durable**
- ▶ **Créer un Espace Test Agricole:** lieu test « pépinière d'entreprises » agro-écologiques
- ▶ **Evaluer les impacts du changement climatique sur les filières agricoles et s'y adapter**
- ▶ **Encourager l'utilisation des matériaux bio-sourcés**
- ▶ **Renforcer la gestion forestière et valoriser les produits bois**
- ▶ **Mobiliser les entreprises sur les thématiques énergie-climat**

## Suivi et évaluation du PCAET

Un comité de suivi va assurer la gouvernance et le suivi du PCAET de la CC du Bassin d'Aubenas. Ce comité se réunira au moins une fois par an.

Des indicateurs d'impacts, définis pour chaque action seront compilés mis à jour tous les semestres afin de suivre la réalisation des actions et d'ajuster le niveau d'ambition.



Plan Climat Air Energie Territorial du Bassin d'Aubenas  
Tableau de bord par Axe - Taux de mise en œuvre des actions

1. Vivre et travailler dans des bâtiments sains et économes



2. Savoir utiliser nos ressources renouvelables pour produire localement notre énergie



3. Mieux se déplacer sur notre territoire et au-delà



4. Cultiver et entreprendre durablement sur notre territoire



# EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATEGIQUE (EES)

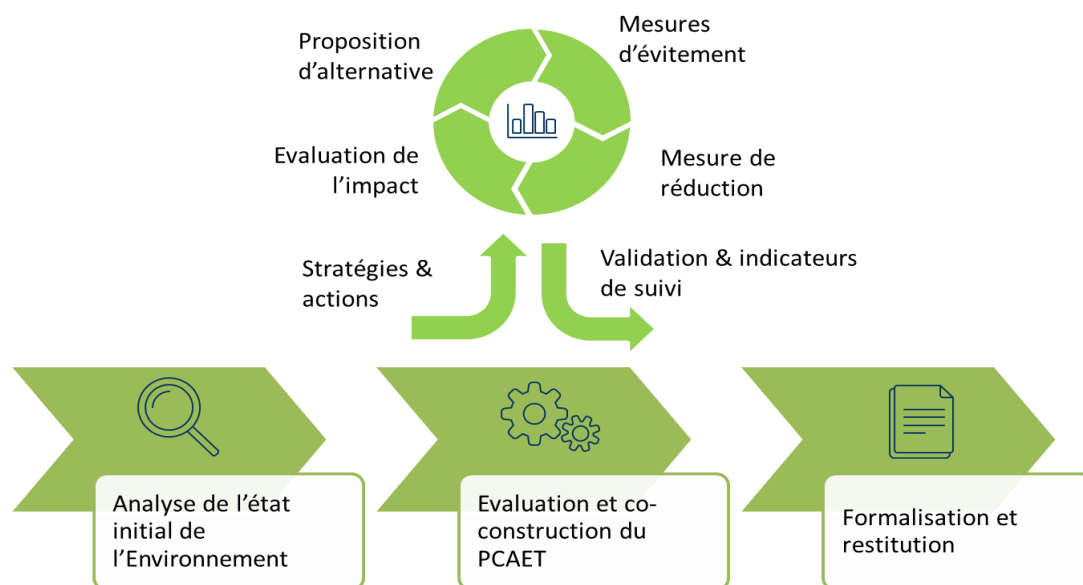
L'EES cherche à **améliorer la prise en compte des considérations environnementales** dans l'élaboration et l'adoption des plans, schémas, **stratégies** en étudiant leurs incidences (positives et/ou négatives, directes et/ou indirectes, immédiates, temporaires, différées ou permanentes) ainsi que leur horizon temporel.

Elle doit également **identifier des mesures propres à favoriser les incidences positives, et éviter, réduire ou compenser toutes incidences négatives** pouvant être mises en évidence ou suspectées.

Dans le cadre de l'élaboration d'un PCAET, l'EES doit permettre de **représenter le meilleur compromis entre les objectifs en matière de qualité de l'air, d'énergie et de climat et les autres enjeux environnementaux** identifiés sur le territoire.

## Démarche suivie

La démarche de co-construction du PCAET a été itérative. **Les tendances et enjeux identifiés dans l'état initial de l'environnement ainsi que le diagnostic climat-air-énergie du territoire ont alimenté la réflexion** entre les différents partenaires afin d'élaborer un programme d'actions à adopter.



### Démarche globale de l'évaluation environnementale du PCAET

Chaque action proposée a été analysée au regard des différents enjeux environnementaux du territoire afin d'identifier les incidences potentielles, positives ou négatives ainsi que les éventuels manques. L'accompagnement s'est fait à travers de réunions formalisées, et d'une manière générale les éléments à enjeux ont été régulièrement rappelés lors des différents ateliers, COTECH et COPIL avant les phases de travail ou de décision.

# EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATEGIQUE (EES)



## Enjeux environnementaux identifiés





Thématique environnementale à étudier	Enjeux sur le territoire		
	Fort	Moyen	Faible
<b>Milieu physique</b>			
Sols et sous-sols			
Ressources non renouvelables			
Eaux souterraines			
Eaux superficielles			
Qualité de l'air			
Climat et émissions de gaz à effet de serre (GES)			
<b>Milieu naturel</b>			
Milieus remarquables (dont Natura 2000)			
Diversité biologique			
Continuités écologiques			
<b>Milieu humain</b>			
Santé			
Activités humaines (agriculture, sylviculture, tourisme / loisirs...)			
Aménagement / urbanisme / consommation d'espace			
Patrimoine culturel, architectural et archéologique			
<b>Gestion des déchets</b>			
Déchets			
Assainissement			
<b>Déplacement, infrastructures et transports</b>			
Déplacement			
<b>Risques et Nuisances</b>			
Risques naturels			
Risques technologiques			
Bruit			
Autres nuisances (émissions lumineuses, odeurs...)			
<b>Paysages</b>			
Paysages			

Les enjeux liés au climat (eaux, milieux naturels, risques naturels) et à l'air sont identifiés comme majeurs sur le territoire, le PCAET aura une influence sur ces thématiques. Les activités humaines et les déplacements sont également considérés comme des enjeux forts afin de maintenir et développer l'attractivité du territoire.

### Synthèse des enjeux climat et air

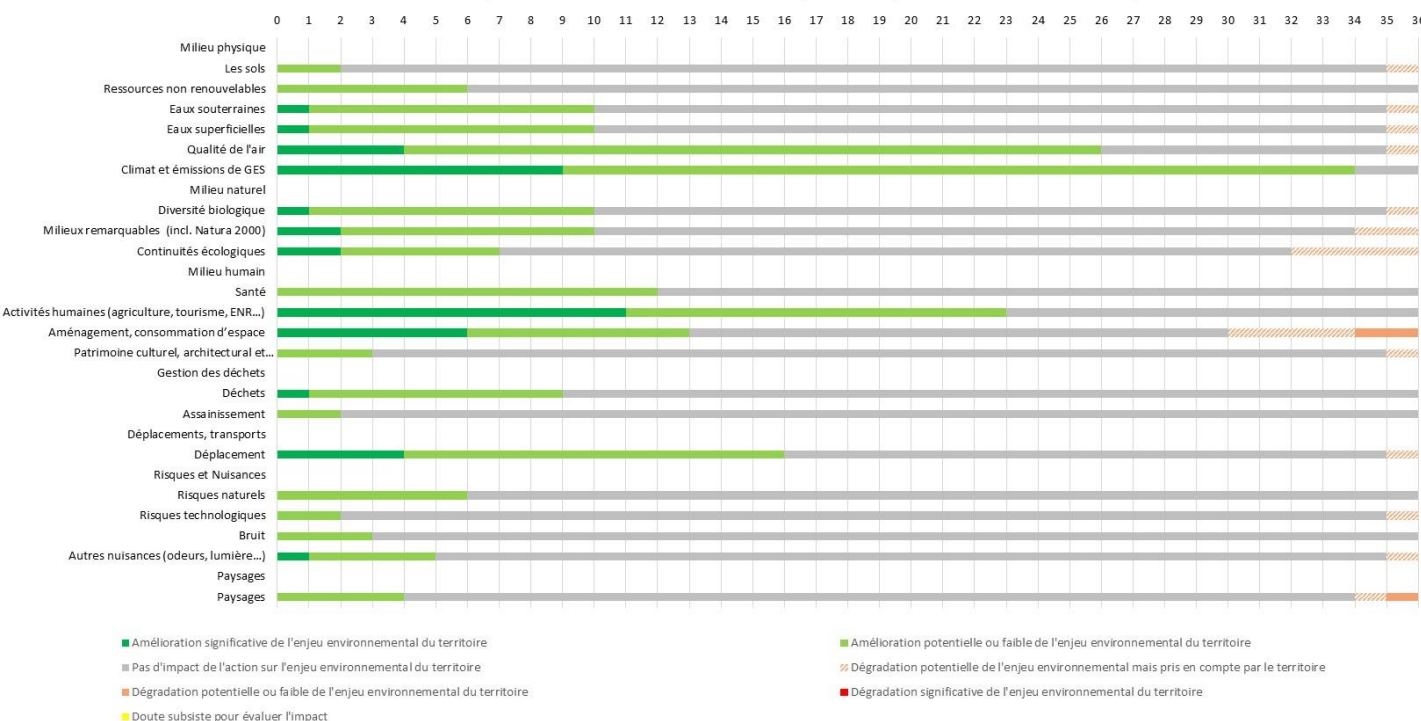
### Leviers d'actions possibles dans le cadre du PCAET

 <b>Qualité de l'air</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Concentrations : pics de pollution à l'ozone pour lesquels on constate des dépassements de la valeur recommandée par l'Organisation Mondiale de la Santé</li> <li>Des émissions polluantes en provenance du secteur résidentiel (en lien avec le chauffage au bois et fioul), de l'agriculture (NH3), du transport routier et du secteur industriel (SO2) et</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Développement des modes de transport doux en particulier en période estivale</li> <li>✓ Remplacement des modes de chauffage au fioul (résidentiel et industrie) et au bois</li> <li>✓ Réduction des émissions d'ammoniac de l'agriculture</li> </ul>
 <b>Climat et émissions de GES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les émissions de GES proviennent en majorité du secteur du transport, des procédés industriels et du secteur résidentiel, suivi de l'alimentation sur le territoire et du secteur tertiaire</li> <li>En ce qui concerne les émissions de GES du secteur agricole, celles-ci proviennent des cheptels et des cultures</li> <li>Une importante capacité de stockage sur le territoire liée à l'accroissement des forêts qui permet de compenser la perte de carbone de sols causés par l'artificialisation importante des sols.</li> <li>Adaptation du territoire face aux changements climatiques à anticiper pour limiter la vulnérabilité (santé, activités économiques, biodiversité, risques naturels...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Développement des modes de transport doux en particulier en période estivale</li> <li>✓ Remplacement des modes de chauffage au fioul (résidentiel et industrie)</li> <li>✓ Réduction des émissions de GES de l'agriculture par un changement de pratiques</li> <li>✓ Valoriser le rôle des forêts, prairies et zones humides dans la séquestration carbone</li> <li>✓ Limiter l'artificialisation des sols</li> </ul>

# EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATEGIQUE (EES)

## Synthèse de l'EES pour la CC Bassin d'Aubenas

Evaluation et quantification du nombre d'actions ayant un impact sur les différentes composantes environnementales

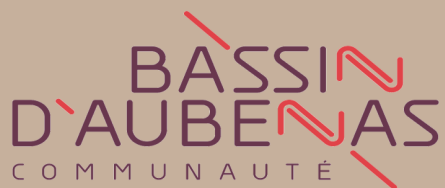


## Cohérence avec les schémas et plans / Conclusion

### Cohérence avec les plans et schémas

Prise en compte de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC)	Aucune des actions du PCAET n'est en divergence avec les orientations sectorielles de la SNBC. Le PCAET est cohérent avec la SNBC, mais les objectifs fixés en termes de réduction des GES et des consommations d'énergie ne semblent pas suffisants pour atteindre les ambitions nationales.
Cohérence avec le Plan national de Réduction des Émissions de Polluants Atmosphériques (PREPA)	Selon les scénarisations réalisées sur le territoire, les baisses d'émissions de polluants permettront d'atteindre les objectifs nationaux fixés par le PREPA à horizon 2030 et 2050, sauf pour le NH <sub>3</sub> et les NOx.
Compatibilité et prise en compte du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)	Aucune des actions du PCAET n'est en divergence avec les objectifs et règles du SRADDET Auvergne-Rhône-Alpes. Le PCAET y est donc cohérent mais les objectifs fixés pour les GES, les énergies renouvelables et les consommations d'énergie ne semblent pas suffisants pour atteindre les ambitions régionales à horizon 2030. Les objectifs régionaux de consommations d'énergies et de production d'EnR à 2050 semblent être atteints. Les objectifs de réduction des émissions de polluants atmosphériques semblent être atteints, sauf pour le NH <sub>3</sub> et les NOx.

Globalement, les actions du PCAET contribuent aux enjeux climat-air-énergie. Les incidences globales du PCAET sur l'environnement au sens large sont positives. Les actions ayant potentiellement des incidences négatives (biodiversité, espaces naturels, eaux...) feront l'objet d'une attention particulière lors de leur mise en œuvre, notamment pour les EnR et la mobilité.



**Communauté de communes du  
Bassin d'Aubenas**

16 route de la Manufacture Royale – 07200 UCEL  
04 75 94 61 12  
<https://www.bassin-aubenas.fr/>

Notre PCAET a été élaboré grâce à l'accompagnement du groupement:

